

SCoT du Pays de Valençay en Berry : une exposition pour expliquer aux habitants

A partir du 2 mai 2016, une exposition sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) va s'installer sur le territoire du Pays de Valençay en Berry.



Le Pays de Valençay en Berry, un territoire de projets.

Le Pays de Valençay en Berry, c'est 50 communes, 4 communautés de communes, environ 32 000 habitants sur une superficie de 1 409 km². Situé au nord du département de l'Indre, le Pays de Valençay en Berry n'est ni une collectivité territoriale, ni un échelon administratif supplémentaire, mais un espace de vie et d'expression de projets. Ce territoire présente une cohérence sur le plan géographique, économique, culturel et social et permet aux collectivités territoriales et aux différents acteurs socio-économiques (entreprises, habitants, associations,...) de travailler pour un développement harmonieux commun.

Le SCoT, c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'aménagement et de planification stratégique du territoire, instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, dite loi SRU, du 13 décembre 2000.

Le SCoT détermine, à l'échelle du Pays de Valençay en Berry, un projet de territoire visant à mettre en cohérence, dans une logique de développement durable, l'ensemble des politiques publiques : l'économie, l'habitat, le commerce, le tourisme, les déplacements, la consommation d'espace, l'environnement, ...

Le SCoT n'est pas un « super-PLU », mais apparaît plutôt comme un document cadre, de référence pour les vingt prochaines années, en fixant des objectifs et des grandes orientations d'aménagement. Ainsi, le SCoT doit être compatible avec certains documents d'échelon national ou régional et s'impose aux documents d'urbanisme des communes qui, une fois le SCoT approuvé, devront mettre leur POS/PLU/carte communale, en compatibilité avec le SCoT dans un délai de 3 ans.

Le SCoT, un projet partagé.

Le SCoT est construit par l'ensemble des élus du territoire du Pays de Valençay en Berry, accompagnés par des bureaux d'étude. Tout au long de l'élaboration, les documents qui constituent le SCoT (rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)) sont présentés et discutés avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Chambres consulaires, territoires voisins, ...) et les habitants du territoire dans le cadre de la concertation et de l'association de tous les acteurs autour du projet.

Ainsi, cette première exposition sur le SCoT du Pays de Valençay en Berry a pour objectifs de présenter les principaux éléments qui se dégagent du diagnostic du territoire et d'évoquer les principaux enjeux auxquels le SCoT devra apporter des réponses.

Où et quand voir l'exposition ?

Les dates et lieux de l'exposition : Du 2 au 14 mai au siège de la Communauté de communes Chabris-Pays de Bazelle à Chabris. Du 17 au 28 mai dans le hall de la mairie de Valençay. Du 30 mai au 10 juin dans le hall de la mairie de Levroux. Du 13 au 25 juin dans le hall de la mairie de Châtillon-sur-Indre. Dans chaque lieu d'exposition, le public est invité à faire part de ses observations en les consignant dans un registre ouvert à cet effet. Ces remarques pourront également être adressées par courrier ou par mail au siège du syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry.

Contact : Pays de Valençay en Berry – 4 rue Talleyrand – BP 8 - 36600 VALENCAY - scot.paysvalencayenberry@gmail.com